

60 MILLIARDS : LE MAUVAIS PROCÈS FAIT AUX ASSOCIATIONS

Il faut se méfier des chiffres qui donnent le vertige. Ils ont une force que les nuances n'ont pas : ils frappent, s'impriment, circulent et finissent parfois par tenir lieu de démonstration. L'article publié par le JDD sur les financements publics du monde associatif en fournit une nouvelle illustration. « 60 milliards d'euros ». Le chiffre est impressionnant. Présenté ainsi, sans explication ni mise en perspective, il donne l'impression d'un monde associatif gavé d'argent public, qui prospérerait aux frais du contribuable sans que l'on sache très bien à quoi il sert.

C'est une présentation aussi spectaculaire que trompeuse. Et elle est particulièrement regrettable dans une période où une grande partie du tissu associatif connaît, au contraire, de fortes difficultés financières. En mars 2025, 31 % des associations employeuses déclaraient disposer de moins de trois mois de trésorerie.

D'abord, non : les associations ne reçoivent pas « 60 milliards d'euros ».

C'est le premier point qu'il faut rétablir.

Le chiffre de 60 milliards agrège des réalités de nature profondément différente : des subventions, mais aussi de la commande publique, des dépenses fiscales liées notamment aux dons, et d'autres formes de financement ou de soutien public. Or, une subvention n'est pas un marché public, et un marché public n'est pas davantage un « cadeau » fait à une association.

Présenter l'ensemble de ces sommes comme si elles constituaient une enveloppe de « 60 milliards versés aux associations » revient donc à additionner des choses qui ne relèvent ni de la même logique ni du même statut.

Ensuite, non : l'associatif n'est pas un secteur qui « engloutit » de l'argent public.

Il est désolant de voir le monde associatif réduit à une catégorie budgétaire abstraite, présentée comme un immense réceptacle de subventions publiques.

Les associations ne sont ni une caisse noire ni un secteur vivant uniquement de subventions. Elles constituent un pan considérable de notre économie, de notre cohésion sociale et de notre modèle de solidarité.

La France compte aujourd'hui environ 1,6 million d'associations en activité. Près de 1,9 million de personnes y sont salariées, soit environ 9 % de l'emploi salarié privé. Et derrière ces emplois se trouvent des directrices et directeurs, des éducatrices et éducateurs, des travailleurs sociaux, des personnels administratifs, des professionnels de santé, des animateurs, des gestionnaires, des personnels des ressources humaines, des puéricultrices, des intervenants sportifs ou culturels.

À cela s'ajoutent près de 13 millions de bénévoles, dont plusieurs millions s'engagent chaque semaine. Leur travail ne figure pas dans les comptes nationaux comme celui d'un salarié. Pourtant, il constitue une richesse considérable pour la société.

En outre, le poids économique du secteur est lui aussi loin d'être anecdotique. Une étude de Recherches & Solidarités estimait le poids économique du secteur associatif à 3,4 % du PIB, avec un budget cumulé de 113 milliards d'euros.

Et puis il y a ce chiffre qui fait les gros titres. Mais, il y a aussi ce que la presse raconte beaucoup moins. Il y a quelque chose de beaucoup plus difficile à mesurer que les budgets et les lignes comptables : ce que les associations produisent en matière de lien social et familial.

Que vaut, dans un tableau Excel, l'accueil d'un jeune enfant dans une crèche, qui permet à ses parents de travailler et à l'enfant de grandir dans un cadre adapté ? L'accompagnement d'un jeune en rupture ? Le soutien apporté à une personne âgée isolée ? L'accueil d'une personne en situation de handicap ? L'aide alimentaire distribuée à une famille en difficulté ? Les heures passées par un bénévole auprès d'un enfant qui décroche de l'école ? Une activité sportive qui permet à un adolescent de trouver sa place ? Une association culturelle qui fait vivre un village ou un quartier ? Une maraude qui permet simplement à une personne sans-abri de ne pas être invisible ?

Toutes ces actions ont une valeur. Une valeur humaine, évidemment, mais aussi une valeur sociale et économique. Car lorsque les associations accompagnent les personnes fragiles, préviennent l'isolement, favorisent l'insertion, contribuent à l'accueil et à l'éveil des jeunes enfants, font vivre la culture, développent le sport, protègent l'environnement ou créent des espaces d'engagement citoyen, elles contribuent aussi à éviter que certaines difficultés ne deviennent plus lourdes et plus coûteuses pour la collectivité.

La vraie question n'est donc pas : « combien coûte le monde associatif ? »

La vraie question devrait être : « qu'est-ce que la société gagne grâce aux associations ? »

Odile Bordier
Présidente d'Elisfa

SOURCES :

[1] Le JDD, « Subventions aux associations : 60 milliards d'argent public et beaucoup d'opacité », 19 septembre 2026.

[2] Le Mouvement associatif, « La santé financière des associations : un constat alarmant », 9 avril 2025.

[3] Associations.gouv.fr, La France associative en mouvement 2025.

[4] Associations.gouv.fr, La France associative en mouvement 2024.

[5] Viviane Tchernonog et Lionel Prouteau, Le Paysage associatif français, 4e édition, 2023.

[6] Associations.gouv.fr, chiffres clés de la vie associative.

Contact presse : lucie.le_lay@elisfa.fr